



## AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 13 janvier 2026 à 19h30** en *session ordinaire*.

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2025
  1. Délibération approuvant la modification simplifiée n°2 du PLU de Fontaine Etoupefour
- Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 09/12/2025

